

Rapport public Parcoursup session 2023

I.U.T. de Lens - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
I.U.T. de Lens - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet	Jury par défaut	Autres candidats	47	716	114	151	19	50
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	48	412	108	153	19	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

- Avoir une culture générale de bon niveau : s'informer sur les questions d'actualité, s'intéresser aux nouvelles technologies, et aux tendances du numérique,
- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique et raisonné,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir un intérêt pour les techniques associées à la communication numérique (culture scientifique, conception et programmation Web),
- Avoir une curiosité et de l'intérêt pour la création de site web, réalisations de vidéos, animation d'un réseau social,
- Avoir un usage courant d'Internet et du numérique,
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- Savoir élaborer un raisonnement scientifique/logique structuré et adapté à une situation.

QUALITÉS HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux,
- Montrer son intérêt et sa motivation dans les matières relevant de la technique et/ou de la créativité (programmation, audiovisuel, communication, graphisme, etc.),
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation s'organise autour de ressources traditionnelles, telles que les cours magistraux en amphithéâtre en promotion complète, les travaux dirigés par groupe de trente étudiants, les travaux pratiques par groupe de quinze mais aussi de nouveaux dispositifs d'enseignements transversaux qui permettront une grande souplesse dans les formes mises en œuvre.

On travaillera également par situations d'apprentissages et d'évaluation (incluant les TD, les TP et les projets tutorés, individuels ou collectifs.)

Tous les étudiants validant la deuxième année obtiennent un DUT MMI (ils pourront le faire valoir pour des parcours transversaux).

La formation propose 2000 heures de cours et 600 heures de projets de groupe (4 à 6 étudiants en général) à réaliser sur les trois années de formation.

Dix semaines de stage sont à effectuer en deuxième année et 16 en dernière année (année de spécialité).

De nombreux travaux sont à mener en binôme ou en groupe, impliquant une bonne communication et un sens affirmé du travail en équipe.

La formation s'appuie sur une approche par compétences qui valorise les pédagogies transversales et innovantes, notamment la pédagogie par projet qui permet de faire le lien entre les enseignements de la formation.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le département MMI comporte réellement des spécificités qui empêchent l'entière automatisation chiffrée du recrutement. Si on admet que nous avons besoin de compétences rédactionnelles et artistiques en même temps que des compétences technologiques poussées, c'est qu'on peut résumer l'essence de nos métiers à l'obligation d'allier esthétique et fonctionnalité. Si c'est beau et que ça ne marche pas... Ça ne marche pas. Si ça marche, mais que c'est inesthétique, les utilisateurs désertent l'application. Nous sommes à la croisée des arts appliqués et de la technologie, il faut donc impérativement que nos promotions soient composites pour assurer une circulation des idées et des techniques. Cela fonctionne très bien, le niveau des uns étant constamment rehaussé par le niveau des autres.

La commission étudie l'ensemble des candidatures. Ces dernières sont tout d'abord séparées en 5 catégories :

- 4 : Exceptionnel, parcours atypique, peut enrichir la promotion
- 3 : Excellents résultats, filière compatible, profil MMI franchement marqué.
- 2 : Filière et dossier compatibles avec la formation et profil MMI affiché (travaux divers.)
- 1 : Filière et dossier compatibles avec la formation. Profil peu marqué.
- -1 : Refusés : Le niveau de l'étudiant et/ou sa filière d'origine sont jugées insuffisants pour une réussite au BUT MMI

Les critères de sélection utilisés pour catégoriser les candidatures sont :

- une maîtrise du français permettant de s'exprimer, d'acquérir des nouvelles compétences, de structurer un raisonnement, un écrit.
- une connaissance suffisante de l'anglais
- des compétences artistiques et/ou mathématiques
- une connaissance précise de la formation MMI et une adéquation du BUT MMI avec le projet professionnel formulé par le candidat

Les candidats de la catégorie 4 sont classés avant ceux de la catégorie 3, etc.

Le traitement algorithmique sert, partiellement, à interclasser les étudiants d'une même catégorie.

Des entretiens de recrutement peuvent être réalisés dans le cas où le dossier de candidature ne permet pas d'évaluer de façon claire le/la candidat(e).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission

d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Lors de la campagne 2023, la commission a évalué environ 1200 dossiers de candidatures, environ 600 candidatures pour 95 places ont été retenues.

La commission recommande aux candidats de relire leur projet de formation, des fautes d'orthographe nuisent grandement à la lecture et donnent une mauvaise impression au relecteur.

De nombreux candidat(e)s font mention de pratique artistique (dessin, vidéo, musique) ou de création de site web, mais ne donnent pas de pointeurs permettant de visualiser ces travaux.

La commission recommande donc à ces candidats de mentionner des sites web ou ces supports peuvent être examinés.

De nombreux candidat(e)s ne remplissent pas l'onglet "Activités et centres d'intérêts". Cela est dommage et peut pénaliser ces candidatures.

La connaissance de notre formation, pluri-disciplinaire, est très importante. La participation aux JPO est un élément important dans l'évaluation de la candidature.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats	Notes obtenues dans l'ensemble des matières enseignées	Evaluations obtenues au lycée, Appréciations de l'équipe pédagogique. Moyenne générale.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	Notes obtenues en français, maths, anglais et, le cas échéant, en arts plastiques, cinéma	Moyenne (première et terminale) en français, maths, anglais et le cas échéant en informatique.	Important
Savoir-être	Capacité à s'investir dans le travail, régularité.	Attitude face au travail, implication, autonomie, travail d'équipe	Appréciations des bulletins. Éléments de la fiche avenir.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation, Motivations pour les métiers associés	Projet de formation. Capacité à réussir dans la formation, participation aux JPO, cohérence du projet.	Projet Motivé.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Réalisations extra scolaires	Mise en avant dans les activités et dans le projet de formation de réalisations extra-scolaires (site web, dessin, photo...), de l'intérêt pour les arts, de pratique de sport...	Réalisations extra-scolaires (vidéos personnelles, réalisation de site web, dessins, musique...). Ne pas oublier d'en faire part dans le projet.	Complémentaire

Signature :

Marie-Pierre Parenton,
Directeur de l'établissement I.U.T. de Lens